

STE
IER
E



La liberté pédagogique, réelle ou formelle ?

Les enseignants s'accordent généralement sur la nécessité de la liberté pédagogique. En pratique, c'est autre chose. Pour certains, elle n'existerait pas, balayée, depuis les années 1970 par les « excès pédagogistes ».

Sur la définition de la liberté pédagogique, tout le monde s'accorde : il s'agit de la liberté conférée à tout enseignant de choisir les moyens, outils, méthodes qu'il juge les plus adaptés pour atteindre, dans le respect des programmes, les objectifs qui lui sont fixés par les textes officiels. L'affaire semble entendue. Elle ne l'est pas. Certains, qui se réjouissent de son existence, en font

un usage largement ouvert hors de leur classe. D'autres regrettent l'inexistence d'une notion restée théorique, qui permettrait à l'enseignant expérimenté de conduire ses élèves au succès. Cette seconde position est celle de Michel Buttet, enseignant de français et membre du collectif Sauver les lettres. Il pense que si l'on constate de graves carences chez les élèves, c'est précisément en raison de ●●●

●●● L'absence de cette liberté pédagogique. « Depuis le milieu des années 1990, les programmes du primaire et du collège, au lieu de se limiter à déterminer des contenus, se sont mêlés de préciser la façon dont il faut les enseigner. » L'enseignant et le collectif dont il est membre stigmatisent l'influence des pédagogistes qui, depuis les années 1970, imposent leurs méthodes et noyautent le corps des inspecteurs chargés de les faire appliquer. Pour eux, « la liberté pédagogique est battue en brèche »... par les « pédagos » eux-mêmes.

Souidi Djaouida est d'un avis très différent. Pour cette professeure des écoles, la liberté pédagogique relève de l'évidence: « Personne ne choisit un manuel à votre place. D'ailleurs moi, pour l'apprentissage de la lecture, je n'en utilise pas. » Adeptes de la pédagogie Freinet, la jeune femme ne relie pas la liberté pédagogique à une faculté qu'elle aurait de décider de tout dans sa classe dans le respect des programmes. Au contraire: « Pour moi, il s'agit de rechercher la meilleure

d'un exercice collectif de la liberté pédagogique n'est pas partagé par Michel Buttet.

Il n'est pas hostile au partage de l'expérience et aux discussions professionnelles, mais ne les accepte qu'autour de la machine à café. Pour lui, aucun intérêt d'imposer des réunions spécifiques. « La réunionniste, non merci! Vous ne pouvez pas obliger deux collègues qui ne s'entendent pas à discuter de ce qui se passe dans leurs classes. Il existe déjà des temps de concertation, les conseils de classe par exemple. Pas besoin d'en rajouter dans un emploi du temps déjà chargé. »

Les contenus au centre

Eux aussi membres du collectif Sauver les lettres, tous deux professeurs des écoles à l'école publique de Sainte-Anastasia dans le Gard, Françoise et Bernard Appy rejoignent Michel Buttet sur le constat que les méthodes constructivistes ou pédagogistes ont envahi l'espace de la liberté pédagogique au détriment de leur méthode d'enseignement qu'ils qualifient de « méthode

« Personne ne choisit un manuel à votre place. D'ailleurs moi, pour l'apprentissage de la lecture, je n'en utilise pas. »

approche possible pour faciliter les apprentissages. Cela ne peut se faire qu'en discutant de nos pratiques avec les collègues », explique-t-elle. Les réunions sont instituées au sein de l'établissement même: le projet de l'école Marie-Curie de Bobigny (Seine-Saint-Denis) est construit autour des méthodes et de l'esprit du célèbre pédagogue. Au niveau départemental ensuite, les « Freinet » se réunissent régulièrement pour interroger leurs pratiques: « c'est primordial de trouver des lieux pour dire ses difficultés. On se sent appartenir à une communauté ». Cette idée

explicite », « pour simplifier, nous mettons le contenu au centre de notre enseignement, quand les constructivistes y placent l'enfant ». Pour eux aussi et pour les mêmes raisons, l'espace de la liberté pédagogique a fondu comme neige au soleil depuis les années 1970. Les réunions d'enseignants? Ils ne sont pas contre. A condition « que notre courant bénéficie, comme les Freinet, d'écoles où il constitue le projet d'établissement. Là, les réunions seraient constructives car tout le monde serait d'accord sur les enjeux de l'échange ». Pour ces adhérents de Sauver les lettres, une liberté pédagogique réelle passerait par une perte d'influence du courant pédagogique. Sans toutefois basculer dans l'excès inverse. Là où elles fonctionnent, les méthodes constructivistes doivent être préservées. Michel Buttet avance son expérience personnelle. « J'ai deux garçons. Tous deux ont eu des enseignants "freinétiques". Pour l'un, cela a été une année merveilleuse, riche en apprentissage. Pour l'autre, l'échec a été total. Liberté des méthodes, oui, mais à conjuguer avec une culture de l'évaluation des résultats. »

Christian Bonrepaux

Savoir
Servitude
Solitude